

# Carreleur (15 à 23 ans)

RÉF | 629

## OBJECTIF ET CONTENU

### Programme

**Connaissances générales** : Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

#### **Connaissances professionnelles :**

##### **1ère année :**

Participation à l'organisation de l'entreprise et de chantier y compris SEQ; Joints y compris démonstration pratique; Pose collée et pose mécanique y compris démonstration pratique.

##### **2ème année :**

Cimentage y compris démonstration pratique; Pose sur chape fraîche et à plein bain de mortier y compris démonstration pratique; Sensibilisation PEB.

##### **3ème année :**

Réalisation de supports à carreler y compris démonstration pratique; Travaux spécifiques y compris démonstration pratique.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

#### **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

### Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Alternance PME](#)

## Type de formation

### ORGANISATION

<b>Durée</b>	3 année(s)
<b>Horaire</b>	en journée 12 heures par semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.
<b>Début</b>	Septembre
<b>Coût</b>	70 € frais administratifs & fournitures - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 -

### CONDITION D'ADMISSION

#### Prérequis administratifs

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans et avoir 23 ans maximum**, votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

#### **Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?**

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du SFPME.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## EN PRATIQUE

**Pour s'informer et postuler**

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- [4 au 8 mai - e-Tour des métiers \(portes ouvertes virtuelle\), rencontrez les formateurs de l'efp et découvrez plus de 85 métiers en ligne.](#)
- La première démarche est de vous présenter à la [permanence d'un délégué à la tutelle](#). Celui-ci s'assurera que vous êtes dans les conditions pour suivre la formation, établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier), vous informera sur le contrat d'alternance.
- Quels sont les documents dont nous avons besoin ?
- votre dernier bulletin ;
- votre carte d'identité.
- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

**Organisme****Efp - Sfpme : Apprentissage**

Rue de Stalle 292b  
1180 Uccle  
Tél: efp 0800 85 210  
<http://www.efp-bxl.be>

